

## L'UPR demande à François Hollande de tenir sa parole, en créant une tranche d'impôt sur le revenu à 75%



**L'UPR demande à François Hollande de tenir sa parole, en créant une tranche d'impôt sur le revenu à 75% pour les rémunérations annuelles supérieures au million d'euros**

Le 27 février 2012 sur le plateau de TF1, François Hollande, alors candidat à la Présidence de la République, avait annoncé qu'il créerait une nouvelle tranche d'impôt sur le revenu, à 75%, pour les rémunérations supérieures à un million d'euros par an. Une fois installé à l'Élysée, il s'est empressé de commuer cette promesse de campagne en une taxe exceptionnelle, d'une durée de deux ans seulement, d'un niveau réel de 50% et non de 75% du revenu.

## **Union Populaire Républicaine | UPR**

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne de l'OTAN et de l'euro~~  
Cette taxe ne s'appliquera que sur les rémunérations de 2013 et de 2014, avant de disparaître.

La promesse d'instaurer une tranche d'impôt sur le revenu à 75% n'était donc qu'un écran de fumée destiné à faire croire aux Français que le nouveau pouvoir lutterait contre l'accroissement des inégalités. Rien, depuis 2012, n'a arrêté l'insolente progression des très hautes rémunérations, alors que le niveau de vie des Français a continué de se dégrader à toute allure.

Pour preuve, **entre 2012 et 2013, alors que tous les indicateurs de l'économie française ont plongé, les rémunérations - déjà considérables - des dirigeants des principales banques se sont encore envolées dans des proportions comprises entre +8,1% (BNP Paribas) et +38,8% (Crédit Agricole). Le président de banque le mieux payé est celui de BNP Paribas, avec 3,44 millions d'euros attribués en 2013, soit 286 667 euros par mois ou plus de 13 200 euros par jour ouvrable.**

Le niveau des rémunérations des dirigeants de banque, et les augmentations stupéfiantes qu'ils s'attribuent chaque année, sont une provocation en ces temps de rigueur et de paupérisation de la population.

**L'UPR rappelle que le nombre de pauvres en France s'accroît actuellement de 655 personnes par jour** selon les dernières statistiques connues de l'INSEE (le nombre de personnes dont le revenu est en-dessous du seuil de pauvreté fixé à 60% du revenu médian a atteint 8 729 000 personnes au 31 décembre 2011, en hausse de +239 000 en un an, soit +655 par jour).

Autre indice de la croissance fulgurante de la pauvreté en France, **les Restos du cœur ont annoncé que, pour la première fois de leur histoire, ils ont accueilli plus d'un million de personnes à l'hiver 2013.** Ils ont distribué 130 millions de repas l'an dernier, contre 115 en 2012, 70 en 2005 et 22 en 1987.

L'UPR souligne que cet appauvrissement accéléré de la grande masse des Français et l'enrichissement indécent d'une toute petite élite prédatrice, coupée du peuple dont elle devrait veiller, théoriquement, au bien-être, sont les conséquences directes des traités européens et, particulièrement, du traité de Maastricht. Plombée par l'euro et par des règles d'échanges de capitaux et de marchandises asymétriques et déloyales avec le reste du monde, l'économie française ne produit plus suffisamment de richesses et de travail pour maintenir le niveau de vie de sa population.

**Les statistiques montrent de façon irréfutable que c'est bien depuis la mise en œuvre du traité de Maastricht de 1992, puis des Accords de Marrakech créant l'OMC en 1994, que l'éventail social des revenus qui s'était refermé tout au long des Trente Glorieuses a commencé à se rouvrir.** Le creusement des inégalités s'est accéléré depuis la crise de 2007.

Dans l'objectif de maintenir la paix sociale et la cohésion nationale, l'Union Populaire Républicaine (UPR) demande à François Hollande de respecter, pour une fois, l'engagement qu'il a pris devant les Français, à savoir l'instauration d'une tranche de 75% d'impôt sur le revenu pour les rémunérations annuelles supérieures à un million d'euros. L'UPR fait remarquer que la France doit rétablir le contrôle des mouvements de capitaux pour que cette mesure soit pleinement efficace et appliquée.

**L'UPR insiste de façon solennelle sur le devoir du gouvernement de veiller à une répartition des revenus qui ne soit pas scandaleusement inégalitaire. Sans quoi la société française va poursuivre son effondrement moral en suivant une évolution « à l'américaine », avec une fragmentation du corps social et une montée ininterrompue de la violence, de la délinquance et de la criminalité.**